



Protocole sanitaire pour les ateliers au Musée "La Maison de la Pêche"

Saison Estivale 2020

Pour assurer la sécurité de nos saisonnières, bénévoles et visiteurs, le protocole suivant est mis en place.

L'animatrice de l'atelier porte une visière de protection.

Protection des Participants aux Ateliers

- Le nombre de participants est limité à 8 personnes par atelier,
- Le port du masque est obligatoire pour les participants de 11 ans et plus,
- Les participants doivent se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique, présent dans l'espace ateliers, avant de commencer l'activité et après avoir manipulé des objets mis à disposition pour l'atelier,
- Des séparations de protection translucides sont installées entre chaque participants aux ateliers,
- Avant chaque atelier, un spray désinfectant est pulvérisé sur les matériels utilisés pour les ateliers.

Nettoyage du mobilier et gestion du matériel

Les employés saisonniers et/ou les bénévoles assurent un nettoyage du mobilier des espaces accueillant les ateliers après chaque séance de groupe et à la fermeture.

Des produits désinfectants et des lingettes sont utilisées pour le nettoyage des tables et du matériel utilisé pour les ateliers.